

N°837

06 Mai 2021
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

Comme un parfum de Muguet

Cela faisait 2 ans que le monde du travail n'avait pas défilé à l'occasion du 1^{er} Mai, journée internationale de lutte des travailleurs. Cette journée, la seule chômée et payée par le patronat, est l'occasion pour les familles de porter dans la rue la fierté des travailleurs et des conquies sociaux, mais aussi la détermination de les conserver et d'en gagner d'autres.

Cette détermination, il faut qu'elle reste sans faille et qu'elle se renforce car les coups de boutoirs de plus en plus violents du patronat et du gouvernement conduisent à la désespérance et à la perte de repères. Il n'en faut pas plus pour que le fascisme et le radicalisme de tout poil s'en servent de terreau.

Qu'à cela ne tienne, la CGT avec son projet de société et ses militants fait front.

La violence dont elle est victime ne saurait entamer cette détermination. Pour preuve les résultats aux élections dans les Très Petites Entreprises où la CGT conserve sa 1^{ère} place avec 26,31% des voix. Sur le collège cadre, elle totalise 15,19% des voix, avec une progression de 0,76%.

La CGT est toujours 1^{ère} organisation syndicale en France. Elle est connue et reconnue dans le milieu ouvrier/employé et l'encadrement se tourne de plus en plus vers elle. A La Poste, il y a plus d'adhésions de cadres au 1^{er} trimestre 2021 que sur toute l'année 2020, c'est un signal envoyé à nos dirigeants, qu'ils se le tiennent pour dit !



Branche Poste

L'avenir mis à mal

Le plan stratégique 2020/30 se veut être l'avenir pour notre entreprise. Comment y croire lorsque à la CDSP « énergies connectées » La Poste nous dit : « Dialogue social progressif avec des temps dédiés par thématiques au rythme de la transformation ». Ce plan tend, une nouvelle foi, vers la mise à mal des services financiers.

La Poste semble découvrir le nombre important de départs en retraite mais sans pour autant les compenser.

Le tout numérique et le manque de formation ne peuvent qu'aggraver la fracture avec le numérique.

La Poste veut une Banque comme les autres pour les uns, et une banque citoyenne de deuxième zone pour les autres, la CGT ne cesse de le combattre et de prévenir de ses effets néfastes.

La CGT milite pour une réelle prise en compte des besoins des centres financiers et l'arrêt de cette course au mercantilisme dévastateur.

Primes très variables

Les primes sont, par définition, aléatoires, la CGT revendique, un 13^{ème} mois, soumis à cotisations sociales. Cela constituerait une garantie pour les salariés et abonderait les différentes caisses, comme celle des retraites.

A La Poste, alors que certaines organisations syndicales assuraient que l'accord intéressement (signé par CFDT, FO, CGC, UNSA et CFTC) permettrait de bénéficier d'une prime en 2021, nous ne pouvons que constater qu'il n'en est rien et que les 2,1 milliards de bénéfices en 2020 n'iront pas aux personnels.

Pour les fonctionnaires, un accord a été signé en 2018, suite aux négociations dans la Fonction publique sur les PPCR. Il va s'appliquer 2,5 ans après et avec certaines avancées revues à la baisse par la direction.

Que La Poste arrête ses larmes de crocodile, de l'argent il y en a, exigeons le 13^{ème} mois pour tous !

Branche Télécoms

Le salaire, c'est essentiel !

Orange vient, enfin, d'ouvrir les négociations salariales 2021, la 3^{ème} séance, du 29 avril, était consacrée au bilan de la décision unilatérale de 2020.

L'ensemble des organisations syndicales a fait le constat du manque de données importantes. Néanmoins la confirmation de l'insuffisance des budgets est frappante, avec par exemple, les fonctionnaires écartés des promotions ARCQ et les femmes dont les écarts salariaux subsistent et à ce rythme-là pour encore longtemps !

La promotion réelle est diluée dans les mesures PRA, RCQ et Egalité. A ce jour, c'est plus de 20 000 salariés non promus depuis plus de 10 ans ! Et ce dans une entreprise qui est en très bonne santé financière.

Les personnels méritent mieux qu'une décision unilatérale au rabais, mobilisons-nous pour que 2021 rattrape 2020 !

Orange va bien, nous beaucoup moins !

Le 28 avril dernier, Orange a publié ses résultats du 1^{er} trimestre. Dans la lignée de 2020, est affichée une croissance de 0,5% du chiffre d'affaires à 10,3 Milliard d'euros.

C'est principalement l'Afrique qui tire le groupe avec plus de 7% d'augmentation. La France reste stable par rapport au 1^{er} trimestre 2020, ce sont donc de bons résultats.

Malgré ces résultats solides, la direction poursuit sa politique de financiarisation tournée vers la satisfaction des actionnaires (dividendes de 90 cts d'€ confirmés pour 2020 et 70 cts pour 2021, soit la totalité du cash généré). A contrario, pour les salariés, rigueur salariale et baisse des effectifs sont au menu du plan d'économie « scale-up ».

Ces orientations stratégiques sèment le trouble, la direction doit tirer les enseignements de la crise sanitaire et garder la maîtrise des réseaux, investir dans la recherche et développer l'emploi.

FLASH CADRES



FLASH CADRES

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications **CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22
Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Non à la baisse des allocations

Suite au décret du 30 Mars 2021 relatif à l'assurance chômage, les allocations baisseront dès le 1^{er} juillet.

Les précaires seront les principales victimes du passage en périodes non-travaillées, faisant baisser le salaire journalier de référence (SJR) jusqu'à 43%. En Novembre 2020, le Conseil d'Etat avait retourné un 1^{er} calcul du SJR qui entraînait des inégalités entre chômeurs continu ou intermittent.

Ce nouveau calcul va pourtant générer des disparités croissantes entre présence de congés maternités ou non et entre hauts salaires et « smicards » bénéficiant d'un plancher de 659 euros.

Avec la CGT, le 23 avril, les artistes et privés d'emplois se sont mobilisés en exigeant une indemnité chômage comme un revenu de remplacement entraînant un retour à l'emploi conforme à l'ancien et à la qualification.

Rejoignez l'Union

Échos

Servir l'extrême droite

Le 21 avril, le journal, Valeurs Actuelles, publiait un texte, signé par 20 anciens généraux, concluant sur une menace de coup d'état militaire et cosigné par plus d'un millier d'autres militaires.

Le 23 avril, la présidente du Rassemblement National saluait le courage des signataires et les appelait à la rejoindre. C'est seulement 4 jours plus tard que la ministre de la défense qualifiait ce texte d'irresponsable et minimisait sa portée au prétexte qu'il serait limité à des militaires retraités...

Pour la CGT, cette menace de putsch est très grave. La neutralité de l'armée et sa subordination au pouvoir civil sont des principes républicains essentiels. Une réaction très forte s'impose !

Projet de Loi

Mobilisé·e·s le 9 mai !

Se mobiliser le 9 mai pour une transition écologique sociale et juste !

Le projet de loi, « climat et résilience » qui vient d'être examiné à l'Assemblée Nationale est très loin de l'exigence de justice sociale qu'a portée la convention citoyenne pour le climat.

Il n'est qu'une stratégie de « greenwashing » dont de nombreuses entreprises se sont d'ores et déjà emparées pour poursuivre impunément leurs plans de délocalisation et de licenciement.

Il est urgent de porter les alternatives que propose la CGT, avec dans un premier temps une réforme de nos modes de production en évoquant d'emblée la responsabilité sociale et environnementale des grandes entreprises !

Pour que la transition sociale et écologique soit l'opportunité de bâtir ensemble une société juste, émancipatrice et protectrice, nous serons mobilisé·e·s le 9 mai !

Séquéncé en 4D !

En plaçant au cœur de son projet de loi 4D (Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Décomplexification) la possibilité d'adapter le droit aux spécificités locales, que ce soit par les collectivités locales ou par les préfets, le gouvernement accélère la mise en concurrence des territoires et, donc, des citoyens.

Au motif d'apporter des réponses de proximité à des situations diverses, ce projet de loi tourne le dos à la nécessaire égalité d'accès. En poussant plus loin la déconcentration des pouvoirs et des moyens entre les mains des préfets et en systématisant un droit à la différenciation sur la base d'organisations et de règles différentes selon les territoires, une brèche supplémentaire est actée dans les principes républicains d'égalité d'accès et de continuité du service public.

De tels reculs sont inacceptables !

Luttes

Confinés mais pas muselés

Le groupe IBM a présenté, en Novembre dernier, un plan de 1251 suppressions de poste alors que l'entreprise se porte bien. Avec 90% des salariés en télétravail, la CGT est restée à l'offensive malgré l'interdiction d'utiliser le courrier électronique de l'entreprise.

Mais elle avait anticipé en recueillant les courriels personnels des salariés sympathisants et en leurs proposant d'élargir à leurs collègues. Cette forme d'activité syndicale a pris un nouveau tournant le 16 avril dernier, lors du CSE, quand la CGT a lancé un appel à la grève et à l'envahir virtuellement.

Après cette mobilisation qui a redonné confiance, l'intersyndicale a organisé, dans la foulée, une première AG ouverte à l'ensemble des salariés pour proposer de nouvelles actions afin obtenir des réponses de la direction et des ministères de l'économie et du travail.

Une soupe très amère

L'histoire de la marque débute en 1838 et depuis, les soupes Knorr ont gagné leur renommée grâce au savoir-faire et à la conscience professionnelle des salariés.

Fin mars 2021, la direction de KNORR de Duppigheim annonce la décision de fermeture totale, par le groupe Unilever, du site regroupant les usines de soupe liquide et déshydratée qui compte 261 emplois directs et plus d'une centaine d'emplois indirects, et l'exil de la marque vers d'autres entreprises du groupe situées notamment en Allemagne et en Pologne.

Pour la CGT, rien ne justifie cette fermeture dictée par la course aux profits. Elle réclame le maintien de l'outil industriel et des emplois à Duppigheim et, avec les autres organisations syndicales, appelle les salariés à se mobiliser pour exiger la satisfaction de leurs revendications.

International

Tchad, un coup d'Etat

La CGT dénonce fermement le coup d'état au Tchad perpétré par la junte militaire à la mort du Président autocrate Idriss Déby, resté 30 ans au pouvoir et les atteintes aux libertés en particulier syndicales.

La CGT condamne l'interdiction des manifestations, violemment dispersées ainsi que l'emprisonnement et les actes de tortures subis par les manifestants.

La CGT condamne avec force les intimidations subies par nos camarades de l'Union des Syndicats du Tchad (comme à la Bourse du Travail à N'Djamena criblée d'impacts d'armes à feu), ainsi que le non-respect des Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), en particulier sur la liberté syndicale et sur le droit de négociation collective, toutes deux ratifiées depuis 60 ans par le Tchad.

Fédérale des Cadres

Égalité

30 ans de perdus en 1 an !

Le 15 avril dernier, Le Conseil Economique, Social, Environnemental (CESE) a présenté son rapport à la Délégation aux droits des femmes du Sénat, montrant que la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes a reculé à cause de la crise sanitaire avec l'explosion des violences contre les femmes et l'inégale répartition des charges familiales pendant les confinements.

Des conditions de télétravail moins bonnes pour les femmes, les ont poussés à utiliser le congé garde d'enfant ou l'activité partielle. Selon l'Institut National des Etudes Démographiques, elles furent aussi plus nombreuses à perdre leur emploi.

Le CESE préconise donc d'étudier les impacts genrés du télétravail dans les entreprises, un Observatoire des Métiers pour avoir des données genrées et la parité dans les instances de décision.